Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agrilogie – formation aux métiers de l'agriculture et de la viticulture

Une classe exclusivement axée sur le bio

Trois changements importants interviennent dans l'offre de formation pour les apprentis agriculteurs et viticulteurs de 3e année à Agrilogie: l'élargissement de l'offre en cultures biologiques, le remodelage des cours de troisième année et le renforcement de la collaboration romande sur les cours d'agriculture biologique.

Dès la rentrée 2019, les apprentis agriculteurs et viticulteurs seront au bénéfice de choix plus larges en troisième année d'apprentissage. Notamment avec l'ouverture d'une classe en agriculture biologique.

Pour les agriculteurs, le plan d'études cadre national prévoit 880 périodes d'enseignement en 3e année. C'est une disposition que toutes les écoles doivent appliquer, libre à elles de répartir ces périodes sur l'année comme elles le souhaitent. Ce même plan prévoit également que, pour prétendre à un CFC avec orientation en agriculture biologique, au moins 120 périodes sur les 880 soient dispensées en classe séparée.

À Agrilogie, dès la rentrée 2019, les apprentis auront le choix en trois offres pour effectuer les 880 périodes d'enseignement en troisième année: une offre dite d'hiver avec des cours à plein temps débutant fin octobre et se terminant fin mars; une offre de printemps, avec des cours débutant en janvier et se terminant en juin et enfin une offre bio, caractérisée par une classe avec des cours répartis sur toute l'année, mais dont l'essentiel se fera en hiver. Les élèves de cette classe seront mis au bénéfice d'un enseignement bio sur les 880 périodes alors que le plan d'études cadre n'en exige que 120. Sur ces 880 périodes, 120 seront en dispensées en collaboration avec les écoles d'agriculture romandes et les 660 restantes le seront sur le site de Grange-Verney dans une classe exclusivement bio.

Cette classe bio est la principale innovation de ce changement. En effet, de plus en plus d'apprentis en agriculture biologique souhaitent obtenir un enseignement plus pointu et plus spécialisé que ne le prévoit le plan d'études cadre. Ainsi, avec cette classe dite « 3Bio », Grange-Verney veut renforcer sa vocation en agriculture biologique. Les apprentis de cette classe seront également impliqués dans des projets pédagogiques lors de la Foire agricole Suisse Bio qui se déroule sur le site de Moudon. Par ailleurs, ce ne sont pas moins de six hectares d'essai sur le site qui seront conduits selon ce mode de production. Relevons encore que la classe « 3Bio » sera également ouverte à des apprentis n'effectuant pas leur apprentissage sur une exploitation bio, mais qui souhaitent se perfectionner dans ce domaine.

Cela étant, la volonté n'est pas de faire de Grange-Verney un site uniquement dédié à l'agriculture biologique. Les classes d'apprentis « en production intégrée» continueront de côtoyer sur le site la classe « bio». Cette classe exclusivement biologique n'est planifiée qu'en 3e année d'apprentissage. Première et deuxième années resteront communes dans l'objectif d'éviter de créer des clans entre les deux modes de production.

Actuellement, Agrilogie compte cinq classes de troisième année: deux classes d'hiver à Marcelin et trois classes à Grange-Verney: une d'automne; une d'hiver et une de printemps. La classe d'automne remporte de moins en moins de succès et ses effectifs sont trop faibles pour la maintenir. La classe « 3Bio » la remplacera. Ainsi le nombre de cinq classes est maintenu.

Concernant les viticulteurs, les effectifs étant plus faibles que pour les agriculteurs, il n'est, à l'heure actuelle, pas envisageable d'ouvrir une classe bio de 3e. Pourtant les apprentis qui souhaitent obtenir un CFC de viticulteur avec orientation biologique peuvent suivre les cours à Marcelin. En effet, la formation dite de «Patente de spécialisation en viticulture biologique» a débuté en automne 2017. Le programme de cette formation d'adultes est conçu afin d'accueillir les apprentis viticulteurs bio. Soit en deuxième année, soit en troisième année d'apprentissage.

Avec ces nouvelles offres de formation, Agrilogie veut renforcer son attractivité auprès des jeunes dans l'objectif de leur permettre de relever les importants défis professionnels qui les attendent.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 janvier 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, Christian Pidoux, directeur Division formation Agrilogie, Service de l'agriculture et de la viticulture, 021 557 92 52